

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 13 décembre 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 13 décembre 2012, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 14 membres.
Absentes : Sylvia Bollenbach, Isabelle Beyer, Delphine Fleith.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2012

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2012, **est approuvé à l'unanimité** des conseillers présents.

2. Orientations budgétaires 2013

Le conseil municipal **valide** la liste des principaux projets d'investissement recensés lors de la réunion du 6 décembre 2012, consacrée aux orientations budgétaires 2013, ainsi que l'estimation chiffrée provisoire pour la préparation du budget 2013.

3. Décisions modificatives 2012

Afin de faire face aux dépenses restant à couvrir jusqu'au 31 décembre 2012, le conseil municipal **approuve** les décisions modificatives portant ajustements de crédits, à l'intérieur de chaque section du budget principal.

4. Autorisation budgétaire 2013

Le conseil municipal **autorise** le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, à compter du 1^{er} janvier 2013 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2013, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2012 aux chapitres 20 – 21 et 23.

5. Bâtiments centraux : programmation de la réhabilitation de la mairie

Le conseil municipal **valide** le chiffrage et le programme de l'opération d'extension-restructuration du bâtiment Mairie – ancienne halte garderie – dépôt des sapeurs pompiers.

Le projet portera également sur la mise en confort (thermique, acoustique, technique, fonctionnel) et la mise aux normes (accessibilité, sécurité incendie) du bâtiment.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 1 195 000 € HT (valeur 2012).

Le montant estimatif des honoraires est de 345 000 € HT, incluant la maîtrise d'œuvre, le contrôle technique, la coordination SPS, les autres prestations diverses (provision pour révision, études complémentaires...).

Le montant estimatif total de l'opération s'élève donc 1 540 000 € HT soit 1 841 840 € TTC.

6. Projet de lotissement rue des Vosges : remise des voiries au domaine public

Le conseil municipal **approuve** le principe de la rétrocession à l'achèvement du futur lotissement « Hinterdorf » rue des Vosges, par transfert de propriété à l'euro symbolique, des parcelles affectées à la voirie et de leur intégration dans la voirie publique communale.

Ce projet d'aménagement prévoit la construction de six maisons individuelles et d'un immeuble collectif de quatre à six appartements.

7. Service périscolaire : paiement par CESU (chèque emploi service universel)

Considérant l'intérêt des familles à pouvoir utiliser le CESU pour acquitter les frais d'accueil périscolaire et de loisirs de leurs enfants, le conseil municipal **valide** ce nouveau moyen de paiement.

8. Programme local de l'habitat : avis et approbation

Le conseil municipal **émet un avis favorable** et **approuve** le projet de programme local de l'habitat tel que présenté par la Communauté de communes du Pays de Brisach.

Le Programme Local de l'Habitat est un outil de définition et de pilotage de la politique locale de l'habitat élaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il définit pour une période de 6 ans les objectifs et principes de la Communauté de communes pour répondre aux besoins en logement et indique les moyens pour y parvenir.

Ce programme se structure en trois phases :

- Le diagnostic du fonctionnement du marché local de l'habitat
- La définition des enjeux, orientations, principes et objectifs du PLH
- Le programme d'actions.

Le diagnostic montre que dans notre secteur l'offre et la demande en matière de logements s'équilibre et que les difficultés portent sur la réhabilitation de l'existant afin de remettre sur le marché des logements inoccupés depuis longtemps ou d'améliorer le confort des logements existants, notamment en matière d'isolation thermique.

Des réunions thématiques organisées avec les élus du secteur ont conduit aux orientations et actions qui sont présentées dans le projet.

9. Conseil municipal : agenda des réunions 2013

Le conseil municipal **approuve** le calendrier prévisionnel des séances du conseil municipal pour l'année 2013.

10. Déclarations d'urbanisme

Patrick Vimont rend compte des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, le 10 décembre 2012.

la demande de permis d'aménager déposée par :

- la société SOVIA pour le lotissement « Hinterdorf », rue des Vosges en section 5, superficie de 5 161 m², en zone UD, surface de plancher de 1 548 m², COS de 0,29 pour un COS maximal de 0,3.

la déclaration préalable déposée par :

- Sébastien Dumoulin pour l'aménagement des combles et l'ajout de fenêtres de toit au 34, rue Principale.

11. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

26.11.12	M. Walter	Commission KPE
30.11.12	D. Gault	Commission « périscolaire »
03.12.12	E. Scheer	Commission de révision des listes électorales
06.12.12	E. Scheer	Réunion « orientations budgétaires 2013 »
10.12.12	P. Vimont	Commission « technique et urbanisme/développement durable »
11.12.12	B. Bahls	Commission « embellissement du village »

Structures intercommunales

19.11.12	P. Vimont	Conseil communautaire de la CCPdB
27.11.12	E. Scheer	Comité directeur du SEDE
12.12.12	E. Scheer	Comité syndical du SCoT

12. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Remboursements de sinistres :**

1. Signalétique installée au rond-point détériorée le 8 juin 2011 : remboursement de 107,64 € par la CIADE, correspondant au montant TTC de la facture émise par le prestataire : Est signalisation.
2. Signalétique installée au rond-point détériorée le 20 octobre 2012 : remboursement de 116,61 € par la CIADE, correspondant au montant TTC de la facture émise par le prestataire : Signature de Colmar.

- **Principaux marchés passés depuis le 15 novembre 2012**

N°	Objet	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
1	Achat percolateur + bain marie pour la SDF	Guth	1 124,75	1 345,20
2	Fourniture, installation et maintenance d'un système de vidéoprotection	EUTRAL	21 115,50	25 254,14
3	Réparation toiture EM + recherche fuite SDS	CF Zinguerie	1 000,00	1 196,00
4	Levé topo compl. TCK et rue du Rhin	Ador et Muller	1 200,00	1 435,20
5	Achat écran de projection pour la SDF	EUTRAL	1 789,00	2 139,64
6	Rénovation peintures SDF et EM	CS Color	4 237,63	5 068,21
7	Service d'assurance pour la commune de Kunheim			
	Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes	CIADE	4 530,10	5 418,00
	Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes	SMACL	2 307,79	2 760,12
	Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes	Groupama	1 988,17	2 377,85
	Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus	SMACL	155,12	185,52
	Lot 5 : assurance des prestations statutaires	Déclaré sans suite		
8	Remise en état des aires de jeux suite contrôle annuel	HUSSON	1 271,20	1 520,36
9	Fourniture et pose passages piétons en résine DC	Est Signalisation	1 312,60	1569,87

13. Divers

a) Calendrier :

- Fête des aînés : **dimanche 13 janvier 2013**
- Prochaine réunion du conseil municipal : **jeudi 17 janvier 2013 à 20 h 30**

b) **Vente de bois 2012** : lors de la vente de bois de chauffage organisée le samedi 24 novembre 2012 à la salle de réunion de la salle des sports 35 lots étaient mis en vente issus des parcelles 12 (forêt de la Hardt) et 40 (Iles du Rhin). Le produit brut de la vente est de 6 400 €.

c) **Subvention de fonctionnement d'un établissement de formation** : le conseil municipal, considérant la spécificité de l'institution de formation **approuve** l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50 € à la Maison Familiale Rurale de St Dié des Vosges qui forme des stagiaires en alternance sur les métiers notamment de services à la personne et aux territoires.

d) **Facture énergétique des bâtiments** : Le conseil municipal **approuve** le choix de conclure une convention avec CPE énergie garantissant un prix fixe du gaz durant 3 ans.

Fait à Kunheim, le lundi 17 décembre 2012,
le maire,

Eric Scheer.